

# BULLETIN

DES

## RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XII

MARS 1906

No 3

### LA FAMILLE DES CHAMPS DE BOISHÉBERT

La famille des Champs est très ancienne en Normandie.

Un de ses membres fit la troisième croisade. (1)

Le premier des Champs sur qui on a des données certaines est Gilles des Champs, qui fut évêque de Coutances et cardinal. Etant encore professeur de théologie, il avait assisté comme théologien au concile de Coutances et avait collaboré avec le célèbre Jean Gerson et le cardinal Pierre D'Ailly à un ouvrage intitulé : *Des trois voies pour faire cesser le schisme*. Le roi Charles VII l'employa comme ambassadeur auprès du pape Clément VII et de l'empereur Wenceslas de Pologne. Il lui confia ensuite la charge de grand aumônier de la cour. Gilles des Champs représenta son souverain au concile de Pise, et mourut le 15 mars 1413. Ses restes reposent dans la cathédrale de Rouen.

I. Robert des Champs, frère du cardinal des Champs, fut seigneur de Tourville en Caux, et maire de Rouen en 1382. De son mariage avec Jeanne Mustel, il eut trois fils :

1° Robert des Champs continua la lignée.

2° Gilles des Champs remplaça son oncle comme professeur de théologie, et, le 9 mars 1434, fut nommé

(1) On trouve également le nom d'un Boishébert dans la liste des compagnons de Guillaume le Conquérant.

doyen du chapitre de la cathédrale de Rouen. Lorsque les Anglais se rendirent maîtres de cette ville, le chanoine des Champs devint leur ami. En 1438, une réaction s'opéra à Rouen contre les Anglais. Gilles des Champs fut la première victime du ressentiment populaire. Il fut jeté en prison où il mourut de chagrin le 13 octobre 1438.

3<sup>o</sup> Jacques des Champs reçut de Henri V, roi d'Angleterre, l'office de l'argenterie des bois en la forêt de Conches, dépendant de la généralité de Paris.

II.—Robert des Champs, écuyer, fut seigneur d'Esnitot, de Cabourg, d'Igneumare et du Mesnil-Tournant. Il obtint du roi de France Charles VII, en 1437, des lettres patentes par lesquelles il recevait 500 livres tournois sur les biens confisqués à Jean Marcel et à Simon de la Mote, habitants de Rouen, qui avaient favorisé le parti des Anglais. Il fut nommé, en 1452, conseiller à la cour, et lieutenant au gouvernement de Montivilliers. Robert des Champs laissa trois fils :

1<sup>o</sup> Jean des Champs, écuyer, seigneur d'Esnitot, qui exerça, lui aussi, la charge de lieutenant au gouvernement de Montivilliers. Il épousa, avant le 5 juillet 1501, Marguerite de Plaimbleu.

2<sup>o</sup> Adam des Champs qui continua la lignée.

3<sup>o</sup> Robert des Champs, seigneur d'Escures.

III.—Adam des Champs, écuyer, seigneur de Grengues, fut procureur du roi en la vicomté de Montivilliers, et mourut avant le 15 février 1534. Il eut de son mariage avec Marie d'Escrépintot :

1<sup>o</sup> Pierre des Champs, qui continua la lignée.

2<sup>o</sup> Adam des Champs.

IV.—Pierre des Champs, écuyer, seigneur de Grengues et de Lorient, remplaça son père comme procureur du roi en la vicomté de Montivilliers. Il se démit de cette charge le 27 avril 1566, en faveur de son cousin

germain Jean Tirel, écuyer, licencié en droit et avocat au Parlement. Il était mort le 4 septembre 1573. Il avait épousé Marie, fille aînée de noble homme Nicolas de la Mare, seigneur de Montlévêque, de Beuzeville, etc., etc., et qui lui donna :

1<sup>o</sup> Guillaume des Champs, écuyer, seigneur de Beuzeville-la-Guérand.

2<sup>o</sup> Antoine des Champs, qui continua la lignée.

3<sup>o</sup> Perrette des Champs mariée par articles sous seings privés du 24 octobre 1564 à noble homme François le Pougneur, écuyer, seigneur de Limezy.

4<sup>o</sup> Isabeau des Champs mariée au sieur du Putz et de Cassave au Béars.

V.—Antoine des Champs, écuyer, seigneur de Grengues, de Beuzeville-la-Guérand et de Montlévêque en partie. Le 4 septembre 1573, il vendit moyennant la somme de 400 livres le fief et seigneurie de Grengues à Guillaume le Seillier, sieur d'Auberville. Il mourut avant le 30 août 1603. Il avait épousé, par articles sous seings privés du 2 janvier 1565, Marie, fille de noble homme Charles le Grand, seigneur de la Haye. Il se remaria, par articles sous seings privés du 25 novembre 1575, avec Marie de Bailleul, veuve de Charles le Bouteillier, seigneur de la Bouteillerie, de Roquefort et des Landres. Il eut plusieurs enfants :

1<sup>o</sup> Charles des Champs qui continua la lignée.

2<sup>o</sup> Antoine des Champs, avocat en Parlement. Il fut marié à Marguerite de Bennetot.

3<sup>o</sup> Nicolas des Champs, avocat en Parlement. Il épousa Jeanne de Houel.

4<sup>o</sup> Marie des Champs mariée à Guillaume Dedes, conseiller du roi et son premier avocat au siège présidial de Caux.

VI.—Charles des Champs, écuyer, seigneur de Boishébert, de Beuzeville-la-Guérand, des Landres et du fief Hancelin, patron honoraire des paroisses de

Hautot-le Valois, d'Anvronville et de Roquefort, obtint les 26 et dernier février 1598 deux certificats, l'un du lieutenant-général pour le roi au baillage de Caux. et l'autre du duc de Montpensier, portant qu'il avait servi Sa Majesté en ses armées, avec armes et équipages convenables à sa qualité. Il donna son aveu au roi le 22 mars 1602 du fief de Boishébert relevant de Sa Majesté, à cause de la vicomté de Caudebec. Il mourut avant le 12 janvier 1621. Il avait épousé, par articles sous seings privés du 28 avril 1586, Suzanne, fille de noble homme Charles le Bouteillier et de dame Marie de Bailleul. Elle décéda avant le 18 mai 1654. Elle avait eu :

1° Antoine des Champs, seigneur de Boishébert, etc, qui épousa Françoise, fille de Charles de Pelletot, chevalier, et de Marie de Clercy.

2° Adrien des Champs, écuyer, seigneur de la Bouteillerie et de Roquefort. Il épousa Jeanne Asselin, mais mourut sans enfants le 3 mars 1654.

3° Jean des Champs qui continua la lignée.

4° Isabeau des Champs mariée à Pierre Clouet, sieur de Rucquemare, conseiller du roi en son siège présidial de Caudebec.

5° Suzanne des Champs mariée à Jean des Pommars ou d'Espommars, écuyer, seigneur de Bourdemare.

6° Charlotte des Champs mariée à Guillaume Compointz, écuyer, seigneur du Bosquesnay, lieutenant en l'élection de Montivilliers.

7° Marguerite des Champs mariée, par articles sous seings privés du 17 avril 1628, à Jean Le Canu, écuyer, sieur de Frédéruç.

8° Marie des Champs. Elle fit profession religieuse au monastère des Hospitalières de Dieppe sous le nom de Saint-Joachim. En 1643, elle se décida, avec la per-

mission de ses supérieures, à passer dans la Nouvelle-France pour venir renforcer les héroïques fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Québec. Elle rendit de grands services à cette communauté. La mère Juchereau de Saint-Ignace en fait beaucoup d'éloges. " Le 1er mai 1690, écrit-elle, la mère Marie des Champs de Saint-Joachim mourut âgée de 79 ans. Ce qu'on admirait en elle le plus, c'était sa rare humilité dans laquelle elle s'est perfectionnée jusqu'à la mort d'une manière qui a beaucoup édifié tous ceux qui l'ont connue : cette belle vertu qui n'est jamais seule dans une âme, lui en avait fait acquérir un grand nombre d'autres. Son exactitude, sa dépendance dans les moindres choses, sa ferveur au service des malades ne s'est jamais ralentie, sa grande dévotion était au verbe incarné, à la très-sainte Vierge, et à l'archange saint Michel. Elle s'est acquittée très religieusement de tous les emplois dont on l'a chargée, et surtout de celui d'hospitalière qu'elle a exercé 11 ans." (1)

VII.—Jean des Champs, seigneur de Costecoste, de Montaubert, des Landres, paroisse de Clipponville, évêché de Rouen, fut nommé gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi le 14 janvier 1629 en considération des services que ses ancêtres et lui avaient rendus aux rois et à Sa Majesté depuis son avènement au trône. Il épousa par articles sous seings privés du 3 juin 1626, Elizabeth ou Isabeau, fille d'Adrien de Bin et de Marie Clouet. On le trouve qualifié noble seigneur dans un acte du 10 octobre 1662, et il mourut avant le 9 août 1677, ayant eu de son mariage les enfants qui suivent :

- 1<sup>o</sup> Charles des Champs mort sans avoir été marié.
- 2<sup>o</sup> Antoine des Champs, religieux bénédictin. Le 2

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 216.

octobre 1654, son père lui faisait donation de la tierce partie de ses biens situés dans le baillage de Caux, à partager avec ses autres frères. Il mourut avant le 1<sup>er</sup> août 1670.

3<sup>o</sup> Adrien des Champs qui continua la descendance.

4<sup>o</sup> Jean-Augustin des Champs, écuyer, sieur de Costecoste, chevalier commandeur des ordres royaux, militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel, de Saint-Lazare, de Jérusalem. Il était gentilhomme ordinaire de la chambre de S. A. R. Mgr le prince de Condé. Il obtint par provisions du 23 mars 1685, la commanderie de Dampmartin, nommée ci-devant la maladrerie de Dampmartin, située dans l'étendue du grand prieuré de Normandie, diocèse de Meaux, et nouvellement érigé en commanderie par lettres patentes du roi du mois de décembre précédent, en considération des bons et fidèles services qu'il avait rendus au roi dans les troupes et armées. Cette commanderie avait alors 900 livres de revenu. Il fit son testament le 27 juillet suivant par lequel il demandait à être enterré dans le cimetière de la paroisse de Saint-Sulpice de Paris. Il mourut sans avoir été marié avant le 28 février 1687. Il avait été gouverneur de Mgr le duc de Bourbon.

5<sup>o</sup> Jean-Baptiste-François des Champs. C'est lui qui passa dans la Nouvelle-France.

6<sup>o</sup> Pierre des Champs mourut religieux à l'abbaye de la Trappe.

7<sup>o</sup> Nicolas des Champs était diacre et chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Tournay en Flandre le 9 août 1677 et fit son testament le 17 novembre 1698.

8<sup>o</sup> Suzanne des Champs mourut religieuse à l'abbaye de Bondeville.

9<sup>o</sup> Jeanne des Champs fut religieuse à l'abbaye de Port-Royal.

10° Anne des Champs mourut sans alliance le 23 septembre 1713.

11° Marie des Champs mourut aussi sans s'être mariée le 24 septembre 1713.

VIII.—Adrien des Champs est qualifié de chevalier, seigneur de Costecoste, des Landres, de Cliponville, d'Hardenville et de Montaubert. Il épousa, le 1er août 1670, Anne, fille de noble homme maître Charles Boullays, écuyer, conseiller du roi, lieutenant particulier au baillage et siège présidial de Rouen, et de dame Madeleine Hébert. Ils eurent deux enfants :

1° Charles-Adrien des Champs qui suit.

2° Antoine des Champs dit le chevalier de Costecoste. Il fut capitaine dans un régiment de dragons.

IX.—Charles-Adrien des Champs fut chevalier, seigneur de Costecoste, d'Hardenville, de Boishébert, de Montlévêque et de Cliponville, seigneur et patron honoraire d'Anvronville et de Hautot-le-Valois. Il épousa, par articles sous seings privés du 9 mai 1713, Marie-Elizabeth, fille de Jacques de Quiros, écuyer, sieur de Coquereaumont, conseiller du roi, auditeur en la cour des comptes, aides et finances de Normandie, et de noble dame Marie Boullard. Ils eurent un fils :

X.—Antoine-Adrien Joseph des Champs de Boishébert qui épousa, par articles sous seings privés du 31 octobre 1741, noble demoiselle Catherine-Elizabeth-Marie-Gabrielle, fille de Gédéon Auber, chevalier, seigneur de Beaumousel, de Beuzeville, etc., et de dame Marie-Françoise de Parey-de-Combray. Ils eurent un fils et une fille :

1° François-Adrien des Champs de Boishébert.

2° Charlotte-Antoinette des Champs de Boishébert mariée à son cousin Charles des Champs, sieur de Boishébert et de Raffetot, qui se distingua pendant les guerres de la conquête au Canada.

XI—François-Adrien des Champs de Boishébert né le 15 mai 1748. Il fut reçu page du roi en 1762, et entra ensuite comme lieutenant au régiment de cavalerie royale où il parvint au grade de capitaine. Il épousa, en 1772, Gabrielle, fille de M. Chauvin d'Offranville, chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp des armées du roi, et de dame Asselin. De leur mariage naquirent cinq enfants :

1<sup>o</sup> Raoul des Champs de Boishébert qui suit.

2<sup>o</sup> Antoine-Adrien des Champs de Boishébert né le 27 mars 1784, membre du conseil général de la Seine Inférieure. Il épousa, le 28 mars 1811, Adèle, fille de M. Esprit de Piperey, chevalier de Saint-Louis, conseiller au parlement de Normandie, et de dame Carel de Thibouville. Enfants : A. Adrien-Siméon-Paul des Champs né le 29 février 1812 et décédé le 6 novembre 1862. Il avait épousé, le 7 février 1848, Léopoldine Guy Du Val d'Angoville qui lui donna un fils, Jean des Champs de Boishébert marié à Mlle Courcelles. (1) B. Raoul-Alexandre des Champs de Boishébert né le 14 avril 1814, marié le 22 septembre 1840, à Ernestine de Mire. (2) C. Marie-Frédéric des Champs de Boishébert né à Cliponville le 29 septembre 1819. Marié à Aglaé, fille de Joseph Chauffer de Saint-Martin et de dame Bouglher. (3) D. Marie-Charles-François des Champs

(1) Leur fils, Paul-Sébastien-Guy-Marie, a épousé, en mai 1901, Marie-Anne de Bovel, fille du général de ce nom.

(2) Enfants : 1. Adrien-Joseph-Emile. Décédé 2. Marie-Alexandre-Gaston marié à Jeanne de Bras de Fer. D'où : Marthe mariée à Joseph de Burgault ; Henri marié à Marie Revel de Belleville, et Roger.

(3) Enfants : 1. Joséphine-Adèle-Adrienne mariée à Henri Collet de Cantelou. 2. Marie-Blanche mariée à Maurice du Bos. 3. Marie-Frédéric décédé en bas âge. 4. Antoine-Marie-Charles-Raoul marié à Marie Criquet. 5. Alexandre-Marie-Adrien.

de Boishébert né le 22 décembre 1827, marié le 17 novembre 1851 à Mlle Fromont de Bouaille. (1) Il est décédé le 21 mai 1900. E. Marie-Louise-Caroline des Champs de Boishébert née le 30 mars 1813, mariée le 7 juillet 1830 à Hippolyte Desson de Saint-Aignan. F. Marie-Thérèse-Juliette des Champs de Boishébert née le 25 mai 1815, mariée le 1er février 1841, à Frédéric de Grieu d'Estimauville. G. Gabrielle-Pauline-Antoinette des Champs de Boishébert née le 24 décembre 1817, mariée le 20 novembre 1849 à Henri Dulong. H. Marie-Elise-Caroline-Emilie des Champs de Boishébert née le 30 janvier 1826, mariée le 22 juin 1849 à Ernest Fillimin.

3o Marie-Anne-Joséphine des Champs de Boishébert mariée, en 1798, à Henri-Charles LeRègue, comte de Germiny, qui fut pair de France, préfet, député de la Seine-Inférieure, etc. Elle décéda le 12 avril 1851.

4o Adrienne des Champs de Boishébert mariée au comte Raoul de Germiny.

5o Honorine des Champs de Boishébert née le 13 août 1793 et mariée à Raoul Hagnet de Saint-Vulfran.

XII.—Raoul des Champs de Boishébert né en 1784. Il épousa Mlle Thorel de Bonneval qui lui donna :

1o Adrien des Champs de Boishébert qui suit.

2o Radulphine des Champs de Boishébert mariée à Hyppolite de Saint-Victor. (2)

(1) Enfants : 1. Emerence-Marie-Alix. Religieuse de Marie-Réparatrice, à Tournay. 2. Ignace-Marie-Charles-Antoine marié à Clotilde de Riperey. 3. Berthe-Pauline-Marie-Germaine mariée à Maurice de Graveron. 4. Pauline-Adèle-Antoinette-Marie. Décédée. 5. Marie-Alexandre-George-Eméric. 6. Marie-Frédéric-Joseph-George. 7. Marie-Frédéric-Louis. 8. Marie-Eugénie-Cécile-Adèle. 9. Marie-Louise-Léonie-Gabrielle. 10. Charles-Marie-Rodolphe. 11. Maurice-Raymond. Il est missionnaire dans la Gambie Anglaise.

(2) Aïeul de M. R.-R. de Saint-Victor, agent de publicité du *Soleil*, à Québec.

3o Elise des Champs de Boishébert décédée à Eten-nemare le 24 mai 1894.

XIII.—Adrien des Champs de Boishébert né le 1er mars 1807. Il avait épousé, en 1834, Mlle Quesnel. D'où :

1o Marie-Raoul-Gabriel des Champs de Boishébert né le 16 décembre 1835. Marié, le 11 décembre 1862, à sa cousine germaine, Marie-Adrienne-Robert de Saint-Victor. Ils ont eu deux enfants. M. des Champs de Boishébert habite le château d'Offranville (Seine Inférieure).

2o Marie-Adrien-Ernest des Champs de Boishébert né au château d'Offranville le 20 décembre 1841. Marié, le 7 juin 1870, à Marie-Cécile Duclos. De ce mariage sont issus trois enfants. M. des Champs de Boishébert habite le château de Ry (Seine Inférieure).

3o Bathilde des Champs de Boishébert.

Armes des des Champs de Boishébert : *D'argent à trois perroquets de sinople passant et contourné, onglé et bequeté de gueule.*



JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DES CHAMPS  
DE LA BOUTEILLERIE

\* Le premier des Champs qui passa dans la Nouvelle-France avait pour père Jean des Champs, seigneur de Costecoste, de Montaubert, des Landres, paroisse de Cliponville, évêché de Rouen.

Il vint ici dans le régiment de Carignan-Salières.

Lorsque ce régiment fut licencié en 1670, M. des Champs décida de se fixer dans la Nouvelle-France.

Dans une lettre du 2 novembre 1671, après avoir parlé de l'établissement de M. des Champs au Canada, l'intendant Talon ajoute :

“ Si les gens de cette qualité prennent aisément cette route, bientôt le Canada se remplira de personnes capables de le bien soutenir. ”

Le 29 octobre 1672, l'intendant Talon concédait à M. des Champs, au nom du roi de France, deux lieues de front sur une lieue de profondeur, sur le bord du Saint-Laurent, de chaque côté de la rivière Ouelle.

Cette concession était faite à la charge de la foi et hommage.

Le nouveau seigneur transporta dans sa seigneurie plusieurs familles d'habitants qu'il fit venir des terres et seigneuries appartenant à ses parents, et attira encore d'autres familles d'ailleurs.

“ La carrière de M. des Champs de la Bouteillerie, remarque M. l'abbé Casgrain, fut semée de bien des incidents dont le récit serait aujourd'hui d'un vif intérêt. Outre l'expédition qu'il fit avec son régiment, sous le commandement du marquis de Tracy, contre les cantons iroquois, il est bien probable qu'il commanda ou accompagna avec plusieurs de ses censitaires des partis de guerre alors très-fréquents, soit contre les tribus ennemies, soit contre les colonies anglaises.

Malheureusement, aucun souvenir de ces entreprises aventureuses n'est parvenu jusqu'à nous." (1)

M. des Champs de la Bouteillerie décéda à la Rivière-Ouelle le 16 décembre 1703, et fut inhumé dans l'église paroissiale, sous le banc seigneurial.

Il avait épousé, à Québec, le 24 octobre 1672, Catherine-Gertrude, fille de Nicolas Macard dit Champagne et de Marguerite Couillard.

Elle décéda le 21 novembre 1681, et fut inhumée à l'Islet.

En secondes noces, à la Rivière-Ouelle, le 5 avril 1701, M. des Champs de la Bouteillerie avait épousé Jeanne-Marguerite Le Chevalier, veuve de Robert Levesque, et fille de Jean Le Chevalier et de Marguerite Romian. Elle décéda à la Rivière-Ouelle le 25 novembre 1716.

M. des Champs de la Bouteillerie n'eut pas d'enfants de son second mariage. Il avait eu cinq enfants de son union avec Catherine-Gertrude Macard :

I

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DES CHAMPS DE LA BOUTEILLERIE

Né à Québec le 27 septembre 1673.

En 1690, il était au séminaire du Cap Tourmente établi par Mgr de Laval. (2)

II

CHARLES-JOSEPH DES CHAMPS DE LA BOUTEILLERIE

Né à la Rivière-Ouelle le 31 juillet 1674. (3)

Mgr de Laval l'ordonna prêtre le 15 avril 1702.

Il desservit successivement l'Islet, Saint-Augustin de Portneuf et Saint-Joachim.

En 1712, Mgr de Laval le nomma chanoine du chapitre de la cathédrale de Québec.

(1) *Une paroisse canadienne au XVIIe siècle*, p. 171.

(2) Ernest Myrand, *Phips devant Québec*, p. 261.

(3) L'acte de baptême est au registre de Québec, à la date du 18 août 1674.

Pris de maladie, M. des Champs de la Bouteillerie se fit transporter à l'Hôtel-Dieu de Québec où il mourut le 24 février 1726. Il fut inhumé le lendemain dans la cathédrale, au milieu du chœur.

III

JEAN-BAPTISTE DES CHAMPS DE LA BOUTEILLERIE

Né à la Rivière-Ouelle le 6 juillet 1676. (1)

Il entra dans l'armée et fut tué au service de la France.

IV

HENRY-LOUIS DES CHAMPS DE BOISHÉBERT

Le continuateur de la lignée.

V

JEAN-FRANÇOIS DES CHAMPS DE LA BOUTEILLERIE

Né à la Rivière-Ouelle le 20 novembre 1681. (2)

Décédé en bas âge.

(La fin dans la prochaine livraison)

---

ORIGINE DE NOMS CANADIENS

---

*Rousseau* : Roseau.

*Roussel* : Roseau.

*Savard* : Terrain inculte.

*Sempé* : Transformation de Saint-Pé (Saint-Pierre)

*Tarte* : Corruption de tertre.

*Tremblay* : Plantation de trembles.

*Valade* : Petite vallée, descente.

*Varenes* : Terrains vagues et ingrats.

*Ventadour* : Lieu exposé à tous les vents.

*Verchères* : Terres cultivées, vergers.

*Viger* : Terrain planté de vige (osier).

*Villiers* : Du latin *villare*, augmentation de villa, domaine rural.

---

(1) L'acte de baptême est au registre de Québec, à la date du 12 août 1676.

(2) Baptisé à l'Islet.

## EDMUND-WILLIAM-ROMER ANTROBUS

Edmund-William-Romer Antrobus naquit en 1795. Son père, John Antrobus, était alors grand-voyer du district de Trois-Rivières. (1)

Le jeune Antrobus étudia le droit pendant quelque temps dans le bureau du procureur-général Bowen, plus tard juge-en-chef du Bas-Canada.

En 1812, il entra comme cadet dans le régiment des *Canadian Fencibles*, commandé par son oncle, le colonel Robinson, et obtint bientôt une commission dans ce corps, après s'être distingué dans quelques-uns des engagements qui eurent lieu dans le Haut-Canada.

Du régiment des *Canadian Fencibles*, il passa dans un régiment de ligne avec lequel il servit jusqu'à la fin de la guerre d'Espagne et de Portugal. Il revint alors au pays.

Le 28 janvier 1820, Edmund-William-Romer Antrobus succédait à son père, atteint d'une maladie mortelle, (2) dans la charge de grand-voyer du district de Trois-Rivières.

Aux élections générales de 1824, M. Antrobus offrit ses services aux électeurs du comté de Saint-Maurice. Nous trouvons son petit boniment dans la *Gazette de Québec* du 19 juillet 1824 :

“ Aux libres et indépendants électeurs du comté de Saint-Maurice.

“ Messieurs,

“ Vos représentants à la dernière assemblée n'ayant pas intention de venir en avant à l'élection prochaine, je prends la liberté de me présenter comme candidat

(1) Voyez *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. X, p. 228.

(2) Il mourut le 8 mai suivant.

pour votre appui en cette occasion, vous assurant qu'en cela je n'ai d'autre motif que le désir de vous servir.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre très obéissant serviteur,

Edmund Antrobus

Trois-Rivières, 17 juillet 1824.”

M. Antrobus fut battu à plate couture par MM. Pierre Bureau et Charles Caron. Il n'avait obtenu que 67 votes pendant que M. Bureau en recevait 296 et M. Caron 224.

Sa lutte lui avait fait cependant du bien auprès du pouvoir. Le 21 novembre 1826, il était promu grand-voayer du district de Québec, à la place de l'honorable Thomas-Pierre-Joseph Taschereau, décédé.

Deux ans plus tard, le 12 novembre 1828, M. Antrobus était fait aide de camp provincial extra. Il n'y avait pas d'appointements attachés à cette position, mais c'était un honneur très recherché.

L'aide de camp provincial en titre, l'honorable Jean-Baptiste Juchereau Duchesnay, étant mort presque subitement le 12 janvier 1833, M. Antrobus lui succéda deux jours plus tard.

Le 25 février 1836, la Chambre d'Assemblée adoptait la résolution suivante :

“ Quel le cumul, dans la même personne, des charges de grand-voayer du district de Québec, et d'aide de camp provincial, est contraire au bien public, et incompatible avec l'accomplissement fidèle et efficace des devoirs attachés aux dites charges, et que chacune de ces charges devrait être remplie par une personne différente. ”

Le gouverneur, loin de se rendre à la demande des représentants du peuple, donnait, quelques mois plus tard, une troisième position à M. Antrobus.

Le 14 décembre 1837, il lui confiait la charge pleine de responsabilité d'assistant-adjutant-général des milices. Il l'exerça concurremment avec ses emplois de grand-voyer et d'aide de camp provincial.

En 1841, l'office de grand-voyer fut aboli et on accorda à M. Antrobus une pension comme compensation.

Il resta avec sa charge d'aide de camp qui ne lui donnait que 200 louis par année. Comme grand-voyer il retirait 1200 à 1400 louis par année. On comprend quel vide ce changement opéra dans son budget.

M. Antrobus mourut à Québec le 31 octobre 1852. Il laissait dans la misère une veuve—née Catherine-Esther Bréhaut—et douze enfants.

Lord Elgin essaya de leur venir en aide en priant, le 3 novembre 1852, l'Assemblée législative d'accorder à madame veuve Antrobus une pension de £ 200 par année. Cette pension lui fut votée le 6 novembre suivant.

Madame Antrobus mourut à Trois-Rivières le 18 janvier 1880. Elle avait retiré sa pension de £ 200 jusqu'à sa mort. (1)

## LENNOXVILLE

Lennoxville fut nommé ainsi, à la demande de ses habitants, en mars 1819, par le duc de Richmond, gouverneur-général du Canada. On sait que le gouverneur Richmond était duc de Richmond, Lennox et Aubigny.

(1) Son frère, William-Henri Bréhaut, greffier de la paix à Montréal, venu à Trois-Rivières pour assister à ses funérailles, mourut subitement dans la soirée du 21 janvier 1880, chez son ami, J.-K. Ogden, directeur de la poste.

INSCRIPTION SUR LE MONUMENT ÉRIGÉ À  
LA MÉMOIRE DE SIR GEORGE PREVOST,  
GOUVERNEUR DU CANADA, DANS LA  
CATHÉDRALE DE WINCHESTER,  
EN ANGLETERRE

Sacred to the Memory  
Of Lieutenant-General Sir George Prevost, Baronet,  
of Belmont, in this County,  
Governor-General and Commander-in-chief of the Bri-  
Forces in North America ; [tish  
In which command, by his wise and energetic measures,  
And with a very inferior force,  
He preserved the Canadas to the British Crown,  
From the repeated invasions of a powerful Enemy.  
His Constitution at length sunk  
Under incessant bodily and mental exertions,  
In discharging the duties of that arduous station,  
And having returned to England,  
He died shortly afterwards in London, on the 5th Jan.  
Aged forty-eight years ; [1816,  
Thirty-four of which had been devoted  
To the service of his Country.  
He was interred near the remains of his Father,  
Major-General Augustin Prevost,  
At East Barnet, in Middlesex.  
His Royal Highness the Prince Regent,  
To evince in an especial manner the sense he entertain-  
Of his distinguished conduct and services, [ed  
During a long period of constant active employment,  
In situations of great trust, both military and civil,  
Was pleased to ordain,  
As a lasting memorial of His Majesty's Royal Favour,  
That the names of the Countries,

Where is courage and abilities had been most signally  
displayed,  
The West Indies and Canada,  
Should be inscribed on the banners of the supporters,  
Granted to be borne by his Family and his descendants.  
In Testimony of his private worth,  
His piety, integrity, and benevolence,  
And all those tender, domestic virtues  
Which endeared him  
To his Family, his Children, his Friends and Depen-  
[dants,  
As well as to prove her unfeigned love, gratitude and  
Catharine Ann Prevost [respect,  
His afflicted Widow,  
Caused this Monument to be erected,  
Anno Domini, 1818.

#### FRONTENAC POÈTE

Frontenac qui, à ses loisirs, cultivait les muses, n'était guère tendre pour ceux qui se sentaient pris de la même passion.

En 1675, Jacques Fournier, sieur de la Ville, était en procès avec les Pères Jésuites, de Québec. La femme de Fournier, Hélène Du Vivier, une parisienne, s'avisa de présenter au gouverneur une requête en vers et en prose.

Celui-ci trouva la chose plaisante et répondit de même.

Mais la femme Fournier, en plaideuse avisée, fit mettre la réponse de Frontenac comme pièce au dossier de son mari.

Frontenac, froissé, la fit condamner par le Conseil Souverain à dix livres d'amende. Il ordonna ensuite d'appliquer cette amende aux enfants de la femme Fournier.

## MICHEL, LE COURTOIS DE SURLAVILLE

Michel Le Courtois, qui s'illustra sous le nom de Surlaville, naquit à Bayeux, en Basse-Normandie, le 17 juillet 1714. Fils d'un avocat, sa naissance semblait le destiner à la robe qu'avaient portée la plupart des membres de sa famille, mais peut-être sa mère Charlotte de Blais, qui appartenait à une des plus anciennes maisons de la Province, rêva-t-elle pour lui de plus brillantes destinées. Quoi qu'il en ait été de ses débuts, le futur lieutenant général avait fait des études complètes, et ce bagage littéraire, peu commun chez un officier de son temps, dut lui assurer un avantage marqué sur ses camarades, mieux nés que lui. A l'exemple de Chevert et de quelques autres dont le mérite brisa le cadre étroit des hiérarchies sociales, ce fils de bourgeois ne pouvait être, malgré l'extraction de sa mère, qu'un officier de fortune, mais l'avancement que lui refusait sa naissance, il le dut, lui, à sa vive intelligence et à une grande force de travail servie par cette solide instruction première que les familles de robe donnaient à leurs enfants.

Ces qualités n'auraient cependant pas suffi à faire sortir M. de Surlaville des grades subalternes auxquels il semblait voué, sans des amitiés puissantes qu'il sut acquérir et conserver pendant tout le cours de sa carrière qui, dès lors, devint rapide. Sous-lieutenant au régiment de *Foix* en 1734, capitaine dans *la Couronne* en 1745, il reçoit la croix de Saint-Louis pour sa belle conduite à la bataille de Fontenoy. Promu colonel au corps des Grenadiers de France en 1751, il est envoyé à l'île Royale, avec le titre de major des troupes de la marine, qui s'étaient révoltées l'année d'avant, avec mission de les discipliner, et exercer pendant trois ans. Il fut en outre chargé de faire, pendant l'été, des

reconnaisances sur les côtes de cette île, et sur celles de l'Acadie, pour en désigner les points susceptibles de défense en vue de la guerre qui semblait devoir être prochaine avec les Anglais.

Nommé successivement, à son retour, major général de l'armée du Bas-Rhin (1754), inspecteur général des gardes côtes de Provence, Languedoc et Roussillon (1760), il est fait brigadier le 21 février 1761, et maréchal de camp le 25 juillet de l'année suivante, grade qui lui conférait de droit la noblesse héréditaire. Il avait alors 48 ans, et les plus grandes espérances, confirmées par les commandements du Havre et de la province de Boulonnais, lui étaient permises, quand la disgrâce du duc de Choiseul, son protecteur et presque son ami, vint brusquement arrêter cet essor, et ce ne fut qu'en 1781, à 67 ans, au seuil de la vieillesse, que le grade suprême de lieutenant général lui fut enfin donné.

Quand arriva la Révolution, M. de Surlaville qui, depuis de longues années déjà, vivait dans la retraite, n'émigra point. Il n'en fut pas moins, malgré ses 80 ans, mis au secret chez lui, pendant la Terreur, et ne dut son salut qu'à la chute de Robespierre.

Il mourut à Paris le 18 nivôse, an IV (8 janvier 1796), et faute d'héritiers directs, sa succession, qui promettait d'être fort importante (environ sept cent mille francs), échut à des parents éloignés ; mais la dépréciation des assignats réduisit considérablement cette fortune dont les débris furent presque totalement absorbés par d'interminables procès. (1)

G. DU BOSQ DE BEAUMONT

---

(1) Sous le titre *Les derniers jours de l'Acadie*, M. Du Bosq de Beaumont a publié, avec d'importantes annotations, des lettres et des mémoires retrouvés dans les papiers de M. de Surlaville.



LE GÉNÉRAL BARON ANTOINE-PIERRE JUCHE-  
REAU DE SAINT-DENYS

REPONSES

**Les debuts de l'imprimerie au Canada.** (X, V, 1009)—Au Canada, si nous tenons compte de toutes les provinces qui forment aujourd'hui la Puissance, c'est à Halifax à qui revient l'honneur d'avoir été la pionnière de l'imprimerie. En effet, dès 1757, John Bushell imprimait un petit journal intitulé : *The Halifax Gazette*. Cette publication ne parut que quelques mois, mais fut de nouveau ressuscitée en 1760. Après la mort de Bushell, arrivée à l'automne de 1760, la publication en fut continuée en 1761, par Anthony Henry. Le tirage de cette gazette était de 75 exemplaires en 1765. En 1770, Henry changea le titre de son journal en celui de *The Nova-Scotia Gazette, and the Weekly Chronicle*. La *Gazette* cessa de paraître vers 1800.

Le premier journal de Québec fut la *Gazette de Québec* en 1764 ; et à Montréal, la *Gazette de Montréal*, en 1775. Le premier était publié par William Brown et Thomas Gilmore ; et le second, par Charles Berger et Fleury Mesplet.

La première brochure connue imprimée au Canada, est sortie de la presse de Bushell, à Halifax, en 1753. Elle est intitulée : *Treaty, or, Articles of Peace and Friendship renewed, between His Excellency Peregrine Thomas Hopson, Esq, captain general and governor in Chief in and over His Majesty's Province of Nova-Scotia or Acadie etc., and major Jean Baptiste Cope, Chief Sachem of the tribe of Micmack Indians, etc.* Cette plaquette n'a que quatre pages in-folio.

L'introduction de l'imprimerie dans la province de Québec paraît remonter à 1764, d'après la plupart des écrivains qui se sont occupés de la question, et qui s'accordent à dire que le premier imprimé est le numéro

prospectus de la *Gazette de Québec*, publié le 21 juin 1764. Cependant, M. Philéas Gagnon est d'opinion qu'il y a eu des imprimés canadiens avant cette date. D'après lui, il y aurait eu au moins un atelier typographique en Canada, quelque temps avant la cession. (Voir *Bulletin des Recherches Historiques*, vol. X, p. 190)

S'il est évident qu'il ait existé une petite presse en 1759, devons-nous conclure que l'origine de l'imprimerie au Canada, doit remonter à cette époque ? Je ne crois pas, car les seuls échantillons qui nous restent de cette petite presse ne sont que des feuilles volantes.

L'honneur de la fondation de l'imprimerie dans notre province doit rester, jusqu'à preuve du contraire, à Brown et Gilmore, et le premier imprimé canadien, la *Gazette de Québec*, dont le numéro prospectus fut publié le 21 juin 1764.

La *Gazette de Québec* a cessé de paraître le 30 octobre 1874.

C'est à Québec à qui revient l'honneur d'avoir été le berceau de l'imprimerie. Ce n'est que onze ans plus tard que parut la première plaquette imprimée à Montréal. Elle était intitulée : *Règlement de la Confrérie de l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement et de la bonne mort*, et fut publiée par F. Mesplets et C. Berger. C'est une petite brochure in-32, de 40 pages, dont on ne connaît que quelques exemplaires, conservés jusqu'à nos jours.

Cependant, s'il fallait en croire les assertions du Dr Hubert Neilson, dont l'ancêtre, Samuel Neilson, a hérité de l'atelier que William Brown avait à Québec, le catéchisme de Mgr Languet ne serait pas le premier volume imprimé dans la province de Québec.

Dans une correspondance qui parut dans le *Mail* de Toronto, en 1888, en réponse à un article de M. Philéas Gagnon, qui signait du pseudonyme de Biblo d'inté-

ressantes études dans l'*Union libérale*, le Dr Neilson affirmait, en s'appuyant sur le journal de Brown et Gilmore, qu'il a en sa possession, une brochure qui parut avant le catéchisme mentionné plus haut. Cette brochure serait intitulée : *Presentment of the grand Juries, their workship's strictures thereon, and the grand juries remarks on these strictures.*

“ M. Neilson m'a assuré, dit M. Gagnon, dans le *Courrier du Livre*, vol. III, p. 188, avoir en sa possession un exemplaire de cette brochure intéressante, d'à peu près 36 pages in-4 ; mais malgré tout le zèle que j'y ai mis, je n'ai pu réussir à la voir de mes yeux pour en donner le titre exact. ”

RAOUL RENAULT

### **Le cholera asiatique a Québec. (XII, I, 1118.)**

—Le choléra asiatique a visité la ville de Québec en six différentes circonstances : en 1832, en 1834, en 1849, en 1851, en 1852 et en 1854.

Le 8 juin 1832, la rumeur se répandait dans Québec qu'un émigrant, passager du brick *Carrick*, de Dublin, et qui avait été détenu en quarantaine à la Grosse-Isle, avait succombé au choléra asiatique dans une maison de pension de la rue Champlain tenue par un nommé Roche. (1)

Le même jour, le secrétaire du bureau de santé, T. A. Young, publiait l'avis suivant dans les journaux :

“ Attendu qu'il a circulé divers bruits qu'il était arrivé à la Grosse-Isle un vaisseau dans lequel il y avait plusieurs personnes atteintes du choléra asiatique, avis public est par le présent donné que le commissaire de santé s'étant transporté à la Grosse-Isle, par l'ordre

---

(1) 56 personnes furent emportées par le choléra dans cette maison pendant la saison de navigation de 1832.

du bureau, a rapporté que le brick *Carrick*, James Midson, maître, de Dublin, arriva au lazaret le 3 courant, qu'il y avait à bord, lors de son arrivée, 133 passagers, que tous ont été mis à terre, et sont dans l'hôpital des émigrés à la Grosse-Isle ; que le vaisseau est maintenant à subir les procédés ordinaires de désinfection, et que lors du départ du commissaire de santé, le 7 courant, il n'y avait pas un seul cas de choléra asiatique sur l'île. ”

Le *Canadien*, encore le même jour, pour rassurer ses lecteurs, affirmait qu'il n'y avait aucun cas de choléra dans la ville.

Le lendemain, 9 juin, six personnes moururent du choléra à Québec, et les journaux de la ville annoncèrent l'apparition du terrible fléau et avertirent les citoyens de prendre toutes les précautions nécessaires afin de l'enrayer dès ses débuts.

En 1832, au moins 30,000 émigrants irlandais s'étaient embarqués pour venir au Canada. Le passage des ports d'Irlande à Québec prenait de quatre à douze semaines.

“ Jamais, dit le docteur Marsden, depuis les jours de Wolfe et de Montcalm, la cité n'avait vu pareilles scènes de terreur, de détresse et de souffrances. Au lieu du grondement des canons, du fracas des balles et du bruit des hommes armés, on assistait au progrès sourd mais certain d'un destructeur que les murs épais et les sentinelles les plus vigilantes étaient impuissantes à empêcher de passer. Au lieu des flots de sang et des gémissements de ceux qui se mouraient des blessures reçues dans les batailles, on entendait les plaintes et les cris des malheureux qui souffraient la torture des coups reçus d'un ennemi inconnu, mais aussi prompt et sûr et plus difficile à abattre que le sabre ou le boulet. ”

Les hôpitaux de Québec furent bientôt remplis.  
On aura une idée des progrès de la contagion à  
Québec par le tableau suivant :

9 juin 1832	6 morts
10 " "	7 "
11 " "	29 "
12 " "	77 "
13 " "	70 "
14 " "	92 "
15 " "	143 "
16 " "	120 "
17 " "	97 "
18 " "	108 "
19 " "	112 "
20 " "	117 "
21 " "	122 "
22 " "	70 "
23 " "	78 "
24 " "	34 "
25 " "	33 "
26 " "	49 "
27 " "	40 "
28 " "	31 "
29 " "	38 "
30 " "	33 "
1 juillet "	31 "
2 " "	21 "

Du 8 juin aux premiers froids de l'hiver, le choléra fit dans la capitale plus de 3451 victimes.

En 1834, le choléra reparut à Québec. On signala le premier cas le 7 juillet. Il fit 2509 victimes. Il s'était introduit à Québec, comme en 1832, par la voie du Saint-Laurent.

En 1849, nouvelle apparition du choléra à Québec. La première victime fut un nommé McGill, cordonnier, de la rue Champlain, qui mourut après quelques heures de maladie le 4 juillet. Le 26 septembre 1849, le choléra disparaît entièrement après avoir enlevé 1185 victimes. Cette fois le fléau avait été amené des États-Unis.

Les citoyens de Québec virent avec terreur reparaître le choléra en juin 1851. La première victime fut un voyageur, allemand d'origine, qui habitait New-York. Il mourut à l'hôtel Sword (aujourd'hui l'Hôtel-Saint-Louis). Le fléau, cette fois, se contenta de 280 victimes.

Le 28 septembre 1852, le choléra asiatique visitait Québec pour la cinquième fois. Sa première victime fut un ouvrier de bord du nom de Knight. Il prit la contagion à bord du navire l'*Advance*, de New-York, qu'il aidait à décharger. Le dernier décès causé par le choléra en 1852 eut lieu le 9 novembre. Dans ses 42 jours de passage à Québec, il avait fait 144 victimes. De ces 144 personnes, 3 habitaient le quartier du Palais ; 4, le quartier Saint-Pierre ; 28, le quartier Champlain ; 6, le quartier Saint-Jean ; 9, le quartier Saint-Louis ; 10, le quartier Saint-Roch. Les 84 autres personnes qui succombèrent étaient des étrangers, émigrants, hommes de cages, etc.

Le 19 juin 1854, le choléra éclatait pour la sixième fois à Québec. Le *Glenmanna* l'emporta à la Grosse-Isle d'où le *Jahn Howells* le transmit à Québec. 803 personnes succombèrent au fléau.

En résumé, pendant ses six visites à Québec, le choléra enleva 8372 personnes.

On trouvera de précieux renseignements sur l'épidémie du choléra à Québec dans une étude du docteur Marsden intitulé : *Essay on the contagion, infection,*

*portability and communicability of the Asiatic cholera in its relations to Quarantine, with a history of its origin and course in Canada, from 1832.*

**Emilien Dupont.** (III, V, 322.)—De 1855 à 1859, Toronto fut le siège du gouvernement. Alors, comme aujourd'hui, beaucoup de graves sujets passionnaient l'opinion publique et fournissaient aux politiciens et aux journalistes une abondante matière de dissentiments. Le ministère Taché-McDonald daigna pourtant, au milieu de ses soucis, s'intéresser même à une humble plante et chercher les moyens de la défendre contre des ennemis qui, pour n'avoir pas explicitement juré sa perte, ne menaçaient pas moins son existence.

Cette humble plante, c'était le blé, que l'on cultivait à cette époque, dans nos provinces, beaucoup plus qu'aujourd'hui. Divers insectes, diverses maladies s'attaquaient à cette graminée, et l'on s'alarmait des dangers que courait une culture de telle importance. Il n'y avait pas, en ce temps-là, à compter sur les plaines de l'Ouest, pour nous fournir de pain. L'Ouest n'existait pas alors pour les provinces du Canada.

Puisque les insectes et les champignons nous avaient déclaré la guerre, il fallait nous défendre. Il fallait lutter, sinon pour nos foyers, pour la Constitution, pour Sa Majesté britannique, au moins pour le four, la huche, la table ! Le gouvernement du Canada ne faillit pas à la tâche. Il appela aux armes.

Cet armement, en l'espèce, c'était d'abord la connaissance suffisante de ces ennemis et des moyens propres à les combattre. On communiquerait à la classe agricole tous ces renseignements, et l'on serait partout en état de lutter efficacement.

On résolut de s'adresser aux spécialistes, pour obtenir les données nécessaires sur la question, et d'offrir

des prix pour récompenser les meilleurs travaux qui seraient présentés. Le 15 août 1856, le ministère de l'agriculture publia la proclamation suivante :

“ Bureau d'Agriculture et des Statistiques  
“ Toronto, 15 août 1856.

“ Prix de concours £ 45, £ 25 et £ 15.

“ Les prix désignés ci-dessus seront payés pour les meilleurs essais, concernant la nature, les habitudes et l'histoire des progrès, de temps en temps, et des causes des progrès du Charançon, de la Mouche Hessoise, du Cousin et des autres insectes qui ont fait des ravages dans les récoltes de blé au Canada, ainsi que sur les maladies auxquelles ces blés ont été soumis, et les meilleurs moyens de les éviter ou de s'en préserver.

“ L'Essai devra être déposé au bureau, vers le 15 janvier prochain, et distingué par une devise, dont copie sera aussi envoyée dans une lettre cachetée avec le nom et l'adresse de l'auteur. Les prix seront décernés d'après la décision d'un comité, qui sera nommé par le Bureau d'Agriculture du Haut et du Bas-Canada, ou, à défaut de telle décision prise par le Bureau, les Essais choisis deviendront la propriété du Bureau. Il ne sera accordé de prix que dans le cas où l'on produira un Essai ayant des mérites suffisants.

“ On craint que les fermiers, dans leur ardeur pour produire le blé, n'accordent pas assez d'attention au danger de laisser trop mûrir les grains, et l'on espère que les avis et renseignements que pourront procurer les Essais désirés aideront à faire cesser les grandes épidémies auxquelles le blé est sujet.

“ P. M. Vankoughnet,  
ministre de l'agriculture, etc. ”

Les professeurs Hinks, de l'University College de Toronto, et Dawson, du Collège McGill de Montréal, furent nommé comme Juges du concours, auquel vingt-deux personnes prirent part. Le premier prix

fut accordé à M. H. G. Hind, professeur de chimie au Trinity College, Toronto ; le deuxième, au Révérend Geo. Hill, recteur de Markham ; et le troisième à Emilien Dupont, Ecr, de Saint-Joachim (Montmorency), dont le travail était désigné par la devise suivante : *Spinas et tribulos germinabit tibi (terra) et come les herbam terrae.*

Cet *Emilien Dupont, Ecr*, n'était autre que l'abbé Provencher, curé de Saint-Joachim. Pourquoi notre concurrent avait-il cru devoir se cacher sous un pseudonyme ? Craignait-il de n'être pas jugé avec toute l'impartialité désirable, s'il se présentait en sa qualité de prêtre catholique ? Il ne devait aucunement redouter ce péril, puisque les juges ne pouvaient connaître les auteurs des essais, qui ne portaient pas de signature, mais que des " devises " seulement permettaient de distinguer. Il faut croire, plutôt, que M. Provencher se défiait du mérite de son travail, peu habitué encore qu'il était à affronter pour ses écrits les hasards de la publicité. En tous cas, s'il n'y eut pas d'autre motif à son déguisement intentionnel, ce motif était assez peu fondé, comme il fut prouvé par l'événement.

Il est de toute évidence que le second, et, à plus forte raison, le premier prix, aurait davantage affirmé la valeur du travail de M. Provencher. Mais on ne saurait manquer de reconnaître qu'il y avait de l'honneur, pour un " petit Canayen, " à arriver au troisième rang parmi les vingt-deux personnes qui prirent part à ce concours. La plupart des autres concurrents, sinon tous, appartenaient vraisemblablement à la " race supérieure " ; ils avaient eu à leur disposition, pour s'aider dans l'étude de l'histoire naturelle de ce pays, toute la littérature scientifique des Etats-Unis et du Canada, tandis que notre " petit Canayen " n'avait rien trouvé d'écrit en sa langue, pour se guider, et n'ayant pas une connaissance bien parfaite de l'anglais, n'avait pu pro-

fiter qu'à moitié des écrits dûs aux naturalistes de ce continent. Il a donc, en cette circonstance comme en nombre d'autres, bien mérité du nom canadien-français. Honneur à lui !

L'*Essai sur les insectes et les maladies qui affectent le blé* fut publié en 1857, à Montréal, en une brochure de 38 pages in-8, et imprimé par les " presses à vapeur du Canada Directory, rue Saint-Nicolas. " Le fait de cette publication à Montréal donne à penser qu'elle se fit aux frais du gouvernement.

L'ABBÉ V.-A. HUARD

" Bishop " ou " eveque " ? (X, 1, 991.)—Les universités de Lennoxville et de Montréal s'appellent en anglais *University of Bishops Collegè*, ce que certains journaux traduisent par *Université du collège Bishop*. Un Bishop quelconque a-t-il été mêlé à la fondation de ces universités ?

Hé bien le M. Bishop en question n'existe pas et la traduction est une de celles qui ont mérité aux traducteurs le mot de Pie VI : Traduttore traditore.

Ces universités de Montréal et de Lennoxville sont les universités de l'évêque anglican ainsi que l'indique très clairement et de manière à rendre toute contestation impossible, le sceau de l'institution. Ce sceau de forme circulaire, porte les armoiries de l'évêque de Québec, un petit écusson en forme de cœur, d'argent à la croix de gueule, chargée d'un livre ouvert d'argent, accompagné d'une banderolle à devise et portant en cimier une mitre épiscopale, ornée d'une croix. Le tout contenu dans un écu d'argent plus grand, également en forme de cœur. Le tout enfin entouré de la devise : "*Episcopi Collegium de Lennoxville.*" Ce qui signifie : en français *Collège de Lennoxville de l'évêque* et non pas *Bishop* !

Il est donc parfaitement inutile de chercher les exploits du M. Bishop en question. COURR. DE ST-H.

QUESTIONS

1129—Pouvez-vous me dire pourquoi on a donné le nom de Montauban au canton d'abord et ensuite à la paroisse bien qu'elle soit extraite et de Montauban et du canton Chavigny ?

S. G.

1130—Quelle est cette dame Prévost, de Sainte-Scholastique, qui, en 1837, fut emprisonnée à Montréal pour avoir pris part aux troubles politiques ?

STE-S.

1131—Pouvez-vous me donner l'origine de la devise des zouaves pontificaux canadiens : "Aime Dieu et va ton chemin" ?

ZOUA.

1132—A la page 34 de *Papineau*, M. DeCelles, à propos du refus des subsides par l'Assemblée, dit que "le gouverneur para le coup en puisant dans la caisse militaire les deniers nécessaires au service public" A la page 153 on lit : "Durant quatre ans, à partir de 1834, la couronne se trouva sans subsides, situation anormale dont le gouverneur se tirait en puisant dans la caisse militaire." A quelles sources s'alimentait cette caisse militaire, qui suppléait ainsi au manque des subsides ?

D.

1133—On sait que lors de son retour en Angleterre lord Aylmer, gouverneur du Canada, faillit périr dans une tempête. Il publia en 1837 une brochure intitulée *Relation du voyage de la Pique à travers l'Atlantique*. Existe-t-il encore des exemplaires de cette brochure ?

BIBLI.

1134—Est-il vrai que le propre frère de Jean-Claude Panet vota contre lui comme orateur de la Chambre d'Assemblée en 1792 ?

P. P.